

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : Clion sur Indre (1)**

(2) AGREEGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21360055400017

POSTE COMPTABLE : SGC de Le Blanc

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : Commune de Clion sur Indre (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

### **II - Présentation générale**

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

### **III - Adoption du CA**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

### **IV - Annexes**

#### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	40
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	42
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	43
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	45
B9 - Etat du personnel	46
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	49
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	50
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	53
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	55
D11 - Décisions en matière de taux	57
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	58

## Clion sur Indre - Commune de Clion sur Indre - CA - 2023

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; *les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

**I - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 064

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	842,83
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	942,14
3 Dépenses d'équipement brut / population	228,36
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	261,07
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	43,44 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	92,60 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24,24 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10,54 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

### POUR MÉMOIRE : MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;  
- budgétaire par délibération N° ... du ...

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

**C1**

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 186 333,09	1 061 738,80	1 151 141,86 A1
Investissement	274 488,95	59 298,00 (2)	562 097,51 A2
<b>Dont 1068</b>		0,00	
Fonctionnement	911 844,14	1 002 440,80 (3)	589 044,35 A3
			679 641,01

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	423 000,00 III + IV	77 000,00 B1
Investissement	I	423 000,00 III	77 000,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B)</b>		
	(6)	
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	680 547,57
Investissement	<b>A2 + B2</b>	906,56
Fonctionnement	<b>A3 + B3</b>	679 641,01

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b> <b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>		<b>I</b>
		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 423 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	100,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	15 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	59 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	347 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>77 000,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	77 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

	A	

		<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)		A + <del>905 546,66</del> Excl <sup>t</sup> 911 844,14 G	1 002 440,80
Section de fonctionnement		B - <del>2 151 30,95</del> Déficit 274 488,95 H	59 298,00
<b>Section d'investissement</b>			
<b>Déficit 2023</b>	<del>4 124 534,23</del> +		
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1			
Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 I (si déficit)	589 044,35 (si excédent)
Report en section d'investissement (001)	D	0,00 J (si déficit)	562 097,51 (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 1 026 547,57 1 186 333,09 = G + H + I + J	2 212 880,66
		<del>Excl<sup>t</sup></del>	
<b>RESTES À REALISER À REPORTER EN N+1</b> (1)			
Section de fonctionnement	E	0,00 K	0,00
Section d'investissement	F	423 000,00 L	77 000,00
<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	423 000,00 = K + L	77 000,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>			
Section de fonctionnement	= A + C + E	911 844,14 = G + I + K	1 591 485,15
Section d'investissement	= B + D + F	697 488,95 = H + J + L	698 395,51
<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	1 609 333,09 = G + H + I + J + K + L	2 289 880,66
		<del>Excl<sup>t</sup> 680 544,54</del>	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser N-1)

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Mandats</b>	<b>Titres</b>
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		14 378,81
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	13 282,24	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	72 185,44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	157 510,12	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>242 977,80</b>	<b>14 378,81</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	28 112,97
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	31 511,15	1 732,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>31 511,15</b>	<b>29 845,88</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 274 488,95</b>	<b>II 44 224,69</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	15 073,31
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 15 073,31</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	274 488,95	II + IV	59 298,00
--------------	---------	------------	---------	-----------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	0,00	VI	562 097,51
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	0,00

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	274 488,95	II + IV + VI + VII	621 395,51
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		346 906,56		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE  
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT**
**II  
B2**
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)**

<b>MANDATS EMIS</b>		<b>TITRES EMIS</b>	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	288 069,83	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	29 415,48
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	389 594,83	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	493 584,04
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	164 347,18	74 Dotations et participations (1)	367 930,04
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	99 233,06
014 Atténuations de produits	45 962,30	013 Atténuations de charges (1)	12 035,04
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	887 974,14	Total recettes de gestion des services	1 002 197,66
66 Charges financières	8 625,94	76 Produits financiers	243,14
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	170,75	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 896 770,83</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 1 002 440,80</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	15 073,31	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 15 073,31</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>911 844,14</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>1 002 440,80</b>

<b>RESULTAT REPORTÉ DE N-1</b>					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	589 044,35

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>911 844,14</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>1 591 485,15</b>

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>679 641,01</b>

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>II C1</b>
---	--	------------------

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	31 511,15	0,00	31 511,15
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	13 282,24	0,00	13 282,24
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	72 185,44	0,00	72 185,44
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	157 510,12	0,00	157 510,12
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>274 488,95</b>	<b>0,00</b>	<b>274 488,95</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011 Charges à caractère général (9)	288 069,83		288 069,83
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	389 594,83		389 594,83
014 Atténuations de produits	45 962,30		45 962,30
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	164 347,18	0,00	164 347,18
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	8 625,94	0,00	8 625,94
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	170,75	15 073,31	15 244,06
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>896 770,83</b>	<b>15 073,31</b>	<b>911 844,14</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	28 112,97	0,00	28 112,97
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	14 378,81	0,00	14 378,81
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 732,91	0,00	1 732,91
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		15 073,31	15 073,31
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>44 224,69</b>	<b>15 073,31</b>	<b>59 298,00</b>

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 562 097,51

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
013 Atténuations de charges (8)	12 035,04		12 035,04
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	29 415,48		29 415,48
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	493 584,04		493 584,04
74 Dotations et participations (8)	367 930,04		367 930,04
75 Autres produits de gestion courante(8)	99 233,06	0,00	0,00
76 Produits financiers	243,14	0,00	243,14
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 002 440,80</b>	<b>0,00</b>	<b>1 002 440,80</b>

Pour information R002 Résultat positif reporté 589 044,35

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

**Clion sur Indre - Commune de Clion sur Indre - CA - 2023**

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations déraées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations déraées hors AP
TOTAL	1 028 364,00	274 488,95	423 000,00	330 875,05	0,00	0,00	274 488,95
018 RSA	0,00	0,00	15 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 500,00	13 282,24		13 317,76			13 282,24
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles immobilisées requises en affectation	168 364,00	72 185,44	59 000,00	37 178,56	0,00	0,00	72 185,44
22 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Total des opérations d'équipement (3)	784 000,00	157 510,12	347 000,00	279 489,88	0,00	0,00	157 510,12
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>994 864,00</b>	<b>242 977,80</b>	<b>421 900,00</b>	<b>329 986,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>242 977,80</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	500,00	0,00	100,00	400,00			0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	33 000,00	31 511,15	1 000,00	488,85			31 511,15
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>33 500,00</b>	<b>31 511,15</b>	<b>1 100,00</b>	<b>888,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 511,15</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 028 364,00</b>	<b>274 488,95</b>	<b>423 000,00</b>	<b>330 875,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>274 488,95</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00			0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>0,00</b>						
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 028 364,00</b>	<b>274 488,95</b>	<b>423 000,00</b>	<b>330 875,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>274 488,95</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM +RAR N-1)		Réalisations Titres émis		Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		466 266,49		59 298,00		77 000,00	329 968,49
018 RSA		0,00		0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)		201 745,00		14 378,81		77 000,00	110 366,19
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		0,00		0,00		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00		0,00		0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)		0,00		0,00		0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles		0,00		0,00		0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00		0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00		0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>201 745,00</b>		<b>14 378,81</b>		<b>77 000,00</b>	<b>110 366,19</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves		19 900,00		28 112,97		0,00	-8 212,97
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00		0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		400,00		1 732,91		0,00	-1 332,91
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00		0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00		0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières		0,00		0,00		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		10,00				0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>20 310,00</b>		<b>29 845,88</b>		<b>0,00</b>	<b>-9 535,88</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)		0,00		0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>222 055,00</b>		<b>44 224,69</b>		<b>77 000,00</b>	<b>100 830,31</b>
021 Virement de la section de fonctionnement (4)		229 138,18					
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)		15 073,31		15 073,31		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)		0,00		0,00			
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>244 211,49</b>		<b>15 073,31</b>			<b>229 138,18</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>562 097,51</b>					
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 028 364,00</b>		<b>621 395,51</b>		<b>77 000,00</b>	<b>329 968,49</b>

- (1) Recettes justifiées non titrées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état N-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/040 = RF/042).
- (6) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = RI/041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations générées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 028 364,00</b>	<b>274 488,95</b>	<b>423 000,00</b>	<b>330 875,05</b>	<b>0,00</b>	<b>274 488,95</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 500,00	13 282,24	15 900,00	13 317,76	0,00	13 282,24
202	Frais réalisation documents urbanisme	4 000,00	0,00	1 000,00	3 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	24 500,00	7 895,00	4 900,00	11 705,00	0,00	7 895,00
2051	Concessions, droits similaires	4 000,00	5 387,24	0,00	-1 387,24	0,00	5 387,24
2088	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	168 364,00	72 185,44	59 000,00	37 178,56	0,00	72 185,44
212	Agencements et aménagements de terrains	14 150,00	11 336,58	0,00	2 813,42	0,00	11 336,58
2135	Installations générales, agencements	25 100,00	4 035,54	0,00	21 064,46	0,00	4 035,54
2138	Autres constructions	35 000,00	31 520,53	0,00	3 479,47	0,00	31 520,53
2152	Installations de voirie	0,00	4 238,40	0,00	-4 238,40	0,00	4 238,40
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	1 690,16	0,00	-1 690,16	0,00	1 690,16
2157	Matériel et outillage technique	10 200,00	10 558,80	0,00	-358,80	0,00	10 558,80
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 874,00	0,00	11 000,00	1 874,00	0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	2 300,00	2 268,00	0,00	32,00	0,00	2 268,00
2183	Matériel informatique	950,00	890,98	0,00	59,02	0,00	890,98
2184	Matériel de bureau et mobilier	12 000,00	1 921,45	0,00	10 078,55	0,00	1 921,45
2188	Autres immobilisations corporelles	55 790,00	3 725,00	48 000,00	4 065,00	0,00	3 725,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	784 000,00	157 510,12	347 000,00	279 489,88	0,00	157 510,12
231	Immobilisations corporelles en cours	784 000,00	157 510,12	347 000,00	279 489,88	0,00	157 510,12
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>994 864,00</b>	<b>242 977,80</b>	<b>421 900,00</b>	<b>329 986,20</b>	<b>0,00</b>	<b>242 977,80</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	0,00	100,00	400,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	500,00	0,00	100,00	400,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaires)	33 000,00	31 511,15	1 000,00	488,85	31 511,15	
1641	Emprunts en euros	31 000,00	30 563,05	0,00	436,95	30 563,05	
165	Dépôts et cautionnements recus	2 000,00	948,10	1 000,00	51,90	948,10	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**Clion sur Indre - Commune de Clion sur Indre - CA - 2023**

<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>	<b>Pour information, réalisations générées dans le cadre d'une AP</b>	<b>Pour information, réalisations générées hors AP</b>
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>33 500,00</b>	<b>31 511,15</b>	<b>1 100,00</b>	<b>888,85</b>	<b>0,00</b>	<b>31 511,15</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 028 364,00</b>	<b>274 488,95</b>	<b>423 000,00</b>	<b>330 875,05</b>	<b>0,00</b>	<b>274 488,95</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir élai III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>				
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>				

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.


Cet état ne contient pas d'information.


**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>466 266,49</b>	<b>59 298,00</b>	<b>77 000,00</b>	<b>329 968,49</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	201 745,00	14 378,81	77 000,00	110 366,19
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	43 159,00	0,00	50 000,00	-6 841,90
1322	Subv. non transf. Régions	16 600,00	0,00	27 000,00	-10 400,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 440,00	14 378,81	0,00	1 061,19
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	126 546,00	0,00	0,00	126 546,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>201 745,00</b>	<b>14 378,81</b>	<b>77 000,00</b>	<b>110 366,19</b>
10	Dotation, fonds divers et réserves	19 900,00	28 112,97	0,00	-8 212,97
10222	FCTVA	10 000,00	16 228,69	0,00	-6 228,69
10226	Taxe d'aménagement	9 900,00	11 884,28	0,00	-1 984,28
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	400,00	1 732,91	0,00	-1 332,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	1 732,91	0,00	-1 332,91
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10,00			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>20 310,00</b>	<b>29 845,88</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 535,88</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>222 055,00</b>	<b>44 224,69</b>	<b>77 000,00</b>	<b>100 830,31</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	229 138,18	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	15 073,31	15 073,31		0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	672,91			0,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	7 920,40			0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	4 000,00			0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 480,00			0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>244 211,49</b>	<b>15 073,31</b>		<b>229 138,18</b>

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 458 274,00</b>	<b>911 844,14</b>	<b>0,00</b>	<b>546 429,86</b>
011	Charges à caractère général (3)	480 056,51	288 069,83	0,00	191 986,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	457 150,00	389 594,83	0,00	67 555,17
014	Atténuations de produits	53 068,00	45 962,30	0,00	7 105,70
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	212 570,00	164 347,18	0,00	48 222,82
6586	Frais fonctionnement des groupes déliés	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 202 844,51</b>	<b>887 974,14</b>	<b>0,00</b>	<b>314 870,37</b>
66	Charges financières	10 168,00	8 625,94	0,00	1 542,06
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	550,00	170,75		379,25
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>11 218,00</b>	<b>8 796,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 421,31</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 214 062,51</b>	<b>896 770,83</b>	<b>0,00</b>	<b>317 291,68</b>
023	Virement à la section d'investissement	229 138,18	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 073,31	15 073,31		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00		
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>244 211,49</b>	<b>15 073,31</b>		<b>229 138,18</b>
	<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 458 274,00</b>	<b>911 844,14</b>	<b>0,00</b>	<b>546 429,86</b>
					<b>0,00</b>
					<b>911 844,14</b>

<b>DEPENSES</b>					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 458 274,00</b>	<b>911 844,14</b>	<b>0,00</b>	<b>546 429,86</b>
011	Charges à caractère général (3)	480 056,51	288 069,83	0,00	191 986,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	457 150,00	389 594,83	0,00	67 555,17
014	Atténuations de produits	53 068,00	45 962,30	0,00	7 105,70
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	212 570,00	164 347,18	0,00	48 222,82
6586	Frais fonctionnement des groupes déliés	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 202 844,51</b>	<b>887 974,14</b>	<b>0,00</b>	<b>314 870,37</b>
66	Charges financières	10 168,00	8 625,94	0,00	1 542,06
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	550,00	170,75		379,25
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>11 218,00</b>	<b>8 796,69</b>	<b>0,00</b>	<b>2 421,31</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 214 062,51</b>	<b>896 770,83</b>	<b>0,00</b>	<b>317 291,68</b>
023	Virement à la section d'investissement	229 138,18	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 073,31	15 073,31		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00		
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>244 211,49</b>	<b>15 073,31</b>		<b>229 138,18</b>
	<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 458 274,00</b>	<b>911 844,14</b>	<b>0,00</b>	<b>546 429,86</b>
					<b>0,00</b>
					<b>911 844,14</b>

- (1) Dépenses engagées non mandatées.  
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.  
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.  
(4) Les complés 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		III	B

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	RECETTES		Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
			Réalisations Titres émis	Produits rattachés		
	<b>TOTAL</b>	<b>869 229,65</b>	<b>1 002 440,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-133 211,15</b>
013	Atténuations de charges (3)	600,00	12 035,04	0,00	0,00	-11 435,04
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 600,00	29 415,48	0,00	0,00	-16 815,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
731	Fiscalité locale	459 000,00	493 584,04	0,00	0,00	-34 584,04
74	Dotations et participations (3)	298 959,00	367 930,04	0,00	0,00	-68 971,04
75	Autres produits de gestion courante (3)	75 060,65	99 233,06	0,00	0,00	-24 172,41
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>860 219,65</b>	<b>1 002 197,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-141 978,01</b>
76	Produits financiers	9 000,00	243,14	0,00	0,00	8 756,86
77	Produits spécifiques (3) amort.,	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10,00
78	Reprises dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>9 010,00</b>	<b>243,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 766,86</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>869 229,65</b>	<b>1 002 440,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-133 211,15</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Operations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
	<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>589 044,35</b>				
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 458 274,00</b>	<b>1 591 485,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-133 211,15</b>

- (1) Recettes justifiées non titrées.  
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.  
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).  
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Mandats émis	Réalisations	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE	<b>911 844,14</b>
	Charges à caractère général (4)	480 056,51		288 069,83	0,00	0,00	191 986,68	0,00	0,00	288 069,83
011	Achats de prestations de services	700,00	5 018,18	0,00	0,00	-4 318,18	0,00	0,00	5 018,18	
6042	Eau et assainissement	9 000,00	6 054,39	0,00	0,00	2 945,61	0,00	0,00	6 054,39	
60611	Énergie - Électricité	80 300,00	40 727,68	0,00	0,00	39 572,32	0,00	0,00	40 727,68	
60612	Combustibles	22 000,00	10 439,81	0,00	0,00	11 560,19	0,00	0,00	10 439,81	
60621	Carburants	12 000,00	7 448,33	0,00	0,00	4 551,67	0,00	0,00	7 448,33	
60622	Alimentation	500,00	165,35	0,00	0,00	334,65	0,00	0,00	165,35	
60623	Produits de traitement	1 800,00	1 202,40	0,00	0,00	597,60	0,00	0,00	1 202,40	
60624	Autres fournitures non stockées	6 000,00	587,00	0,00	0,00	5 413,00	0,00	0,00	587,00	
60628	Fournitures d'entretien	6 500,00	5 147,75	0,00	0,00	1 352,25	0,00	0,00	5 147,75	
60631	Fournitures de petit équipement	9 000,00	9 261,77	0,00	0,00	-261,77	0,00	0,00	9 261,77	
60632	Fournitures de voirie	35 400,00	3 068,50	0,00	0,00	32 331,50	0,00	0,00	3 068,50	
60633	Vêtements de travail	2 500,00	408,62	0,00	0,00	2 091,38	0,00	0,00	408,62	
60636	Fournitures administratives	4 000,00	2 948,28	0,00	0,00	1 051,72	0,00	0,00	2 948,28	
6064	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	4 500,00	4 064,58	0,00	0,00	435,42	0,00	0,00	4 064,58	
6065	Fournitures scolaires	5 623,00	5 621,65	0,00	0,00	1,35	0,00	0,00	5 621,65	
6067	Autres matières et fournitures	25 000,00	17 143,25	0,00	0,00	7 856,75	0,00	0,00	17 143,25	
6068	Contrats de prestations de services	20 000,00	3 674,42	0,00	0,00	16 325,58	0,00	0,00	3 674,42	
611	Locations	16 000,00	15 164,60	0,00	0,00	835,40	0,00	0,00	15 164,60	
613	Entretien terrains	1 000,00	4 111,79	0,00	0,00	-3 111,79	0,00	0,00	4 111,79	
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	5 430,09	0,00	0,00	569,91	0,00	0,00	5 430,09	
615221	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	18 737,21	0,00	0,00	-8 737,21	0,00	0,00	18 737,21	
615228	Entretien, réparations voiries	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	
615231	Entretien, réparations réseaux	6 000,00	3 490,26	0,00	0,00	2 509,74	0,00	0,00	3 490,26	
615232	Entretien bois et forêts	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	
61524	Entretien matériel roulant	9 000,00	8 093,85	0,00	0,00	906,15	0,00	0,00	8 093,85	
61551	Entretien autres biens mobiliers	800,00	1 558,89	0,00	0,00	-758,89	0,00	0,00	1 558,89	
61558	Maintenance	14 000,00	12 482,64	0,00	0,00	1 517,36	0,00	0,00	12 482,64	
6161	Multirisques	26 000,00	25 774,95	0,00	0,00	225,05	0,00	0,00	25 774,95	
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	
6167	Etudes et recherches	4 000,00	3 744,80	0,00	0,00	255,20	0,00	0,00	3 744,80	
618	Divers	45 033,51	3 241,02	0,00	0,00	41 792,49	0,00	0,00	3 241,02	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 400,00	301,75	0,00	0,00	1 098,25	0,00	0,00	301,75	
623	Pub., publications, relations publiques	38 500,00	31 126,70	0,00	0,00	7 373,30	0,00	0,00	7 373,30	
624	Transports biens, transports collectifs		40,00	0,00	0,00	-40,00	0,00	0,00	40,00	

Clion sur Indre - Commune de Clion sur Indre - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
625	Déplacements et missions	1 000,00	457,64	0,00	0,00	542,36	0,00	457,64
626	Frais postaux et frais télécommunication	8 300,00	6 281,83	0,00	0,00	2 018,17	0,00	6 281,83
627-	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	4 989,47	0,00	0,00	3 010,53	0,00	4 989,47
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	1 152,97	0,00	0,00	-1 152,97	0,00	1 152,97
62878	Remb. frais à des tiers	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 900,00	3 531,41	0,00	0,00	368,59	0,00	3 531,41
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	25 000,00	15 376,00	0,00	0,00	9 624,00	0,00	15 376,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	457 150,00	389 594,83	0,00	0,00	67 555,17		389 594,83
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 400,00	6 104,35	0,00	0,00	2 295,65		6 104,35
6411	Personnel titulaire	250 000,00	250 596,26	0,00	0,00	-596,26		250 596,26
6413	Personnel non titulaire	33 000,00	12 197,56	0,00	0,00	20 802,44		12 197,56
6415	Congés payés	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	158 350,00	118 175,17	0,00	0,00	40 174,83		118 175,17
6470	Autres charges sociales	3 000,00	2 521,49	0,00	0,00	478,51		2 521,49
648	Autres charges de personnel	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		0,00
014	Atténuations de produits	53 068,00	45 962,30	0,00	0,00	7 105,70		45 962,30
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 400,00	380,00	0,00	0,00	1 020,00		380,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 000,00	1 742,00	0,00	0,00	258,00		1 742,00
7391113	Dégrèv. plafonnement de la CET / VA	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
739211	Attribution de compensation	11 000,00	20 372,30	0,00	0,00	-9 372,30		20 372,30
739221	FNGIR	23 468,00	23 468,00	0,00	0,00	0,00		23 468,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 65586) (4)	212 570,00	164 347,18	0,00	0,00	48 222,82	0,00	164 347,18
65138	Autres secours	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	73 000,00	63 021,42	0,00	0,00	9 978,58	0,00	63 021,42
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	2 674,32	0,00	0,00	825,68	0,00	2 674,32
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	6 614,04	0,00	0,00	1 385,96	0,00	6 614,04
65315	Formation	1 000,00	636,54	0,00	0,00	363,46	0,00	636,54
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	300,00	124,23	0,00	0,00	175,77	0,00	124,23
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	13 500,00	9 601,97	0,00	0,00	3 898,03	0,00	9 601,97

**Clion sur Indre - Commune de Clion sur Indre - CA - 2023**

Chap./art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE
6558	Autres contributions obligatoires	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	8 000,00	7 841,69	0,00	0,00	158,31	0,00
6573641	Subv. fonct bud ann. et régles(auton fin)	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
65738	Subv. fonct.autres établissements publics	1 500,00	560,00	0,00	0,00	940,00	560,00
65748	Subv. fonct.autres personnes droit privé	56 000,00	52 125,10	0,00	0,00	3 874,90	52 125,10
65818	Autres	600,00	418,00	0,00	0,00	182,00	418,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	90,00	0,00	0,00	-90,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	19 900,00	639,87	0,00	0,00	19 260,13	90,00
6586	Frais fonctionnement des groupes déléus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	639,87
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 202 844,51</b>	<b>887 974,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 870,37</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	10 168,00	8 625,94	0,00	0,00	1 542,06	8 625,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 168,00	8 625,94	0,00	0,00	1 542,06	8 625,94
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	550,00	170,75			379,25	170,75
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	550,00	170,75			379,25	170,75
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>11 218,00</b>	<b>8 796,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 421,31</b>	<b>8 796,69</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 214 062,51</b>	<b>896 770,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>317 291,68</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	229 138,18					<b>896 770,83</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	15 073,31	15 073,31			0,00	15 073,31
661	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	15 073,31	15 073,31			0,00	15 073,31
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>244 211,49</b>	<b>15 073,31</b>			<b>229 138,18</b>	<b>15 073,31</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
 (2) Dépenses engagées non mandatées.  
 (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détaill du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>869 229,65</b>	<b>1 002 440,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-133 211,15</b>
013	Atténuations de charges (4)	600,00	12 035,04	0,00	0,00	-11 435,04
6419	Remboursements rémunérations personnel	600,00	12 035,04	0,00	0,00	-11 435,04
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	12 600,00	29 415,48	0,00	0,00	-16 815,48
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	2 299,00	0,00	0,00	-1 799,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 200,00	1 453,23	0,00	0,00	-253,23
7066	Redevances services à caractère social	2 000,00	3 808,95	0,00	0,00	-1 808,95
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	9 842,50	0,00	0,00	-9 842,50
70841	Mise à displo personnel BA et régie	4 200,00	4 824,00	0,00	0,00	-624,00
70878	Remb. frais par des tiers	4 000,00	6 567,80	0,00	0,00	-2 567,80
7088	Produits activités annexes (abonnements)	700,00	620,00	0,00	0,00	80,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
731	Fiscalité locale	459 000,00	493 584,04	0,00	0,00	-34 584,04
73111	Impôts directs locaux	445 000,00	471 006,00	0,00	0,00	-26 006,00
73118	Autres contributions directes	0,00	367,00	0,00	0,00	-397,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	14 000,00	22 181,04	0,00	0,00	-8 181,04
74	Dotations et participations (4)	298 959,00	367 930,04	0,00	0,00	-68 971,04
74111	Dotation forfaitaire des communes	134 600,00	134 659,00	0,00	0,00	-59,00
741121	DSR des communes	83 000,00	124 128,00	0,00	0,00	-41 128,00
741127	DNP des communes	12 100,00	18 994,00	0,00	0,00	-6 894,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
744	FCTVA	50,00	757,04	0,00	0,00	-707,04
7472	Participation régions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7473	Participation départements	1 000,00	2 416,00	0,00	0,00	-1 416,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	65 309,00	65 309,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	1 900,00	1 964,00	0,00	0,00	-64,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	19 448,00	0,00	0,00	-19 448,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	75 060,65	99 233,06	0,00	0,00	-24 172,41
752	Revenus des immeubles	75 000,65	92 466,98	0,00	0,00	-17 466,33
756	Libéralités reçues	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
7588	Autres produits divers gestion courante	10,00	6 766,08	0,00	0,00	-6 756,08
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>860 219,65</b>	<b>1 002 197,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-141 978,01</b>
76	Produits financiers	9 000,00	243,14	0,00	0,00	8 756,86

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
76238	Remb. Int. emprunts transf. autres tiers	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
7688	Autres	0,00	243,14	0,00	0,00	-243,14
77	Produits spécifiques (4)	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>869 229,65</b>	<b>1 002 440,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-133 211,15</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non littérales.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou libées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Desliné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES****IV****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2****REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devisé	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
													Taux initial			
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						611 010,29										
1641 Emprunts en euros (total)						611 010,29										
0669051	CAISSE DÉPARGNE LOIRE CENTRE DEXIA CLF BANQUE DEXIA CLF BANQUE	07/09/2006 01/01/2002 20/05/2008	25/02/2007 15/09/2002 01/01/2009	140 000,00 293 010,29 178 000,00	F F F		4,130 4,950 4,500	4,130 4,950 4,500		A T A	C P C				A-1 A-1 A-1	
MIN190542EUR/0194906/003 MIN259432EUR/0275289/0275288																
1643 Emprunts en devises (total)						0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00										
165 Dépôts et cautions reçus (Total)						0,00										
2017-3 2018-1 2018-2			01/01/2002 01/01/2002 01/01/2002			0,00 0,00 0,00	F F F	0,000 0,000 0,000	0,000 0,000 0,000	X X X	XX XX XX				A-1 A-1 A-1	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)						0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00										

**Clion sur Indre - Commune de Clion sur Indre - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date du premier rembour- sement (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
						Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel			
1632 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00							
1637 Autres dettes (total)				0,00							
<b>Total général</b>				<b>611 010,29</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-335 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV  
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
					Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>155 387,48</b>					<b>30 563,05</b>	<b>8 625,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00	155 387,48					30 563,05	8 625,94	0,00	0,00
069051 MIN19042EUR/0194906/003 MIN259432EUR/02752289/02752288		0,00	A-1	20 444,74 65 946,41 68 396,33	2,17 3,50 9,08	F F F	4,130 4,950 4,500	6 814,91 16 848,51 6 899,63	1 125,82 3 768,81 3 711,31	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements requs (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2017-3	0,00	A-1	0,00	0,00				0,000	0,00	0,00	0,00
2018-1	0,00	A-1	0,00	0,00				0,000	0,00	0,00	0,00
2018-2	0,00	A-1	0,00	0,00				0,000	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>	<b>155 387,48</b>					<b>30 563,05</b>	<b>8 625,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****IV  
B1.4****TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>turnier</i> )	Nombre de produits % de l'encours	6 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	155 387,48		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange ( <i>swapition</i> )	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					0,00	0,00

(1) Celle annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	B7.1

#### ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	485 501,85	386 498,39	25 152,65
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
<b>8018 Autres engagements donnés</b>			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV  
B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	Année	Profil															
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				485 501,85	386 498,39										6 384,07	17 386,74	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'INDRE	1996	X Echéance constante	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	20 199,49	4 124,80	4,50	A	R			4,300	R	1,800		88,98	818,53	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'INDRE SCALIS	2018	X Durée ajustable	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	117 939,78	90 040,51	15,08	A	R			1,950	R	1,700		1 626,68	5 646,72	
SCALIS	2018	X Echéance constante	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	301 362,58	249 346,64	22,00	A	R			1,770	R	1,770		4 553,41	7 908,13	
SCALIS	2022	X Echéance constante	CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	46 000,00	42 986,64	13,42	A	F			0,250	F	0,250		115,00	3 013,36	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>485 501,85</b>	<b>386 498,39</b>										<b>6 384,07</b>	<b>17 386,74</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fixe, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

- (4) Indiquer le type d'index (ex: EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 661111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.4</b>

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

<b>Calcul du ratio (1)</b>		<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)		A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)		B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)		C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>I</b>	<b>1 002 440,80</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS****IV**  
**B8.1.1****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

<b>Nom des bénéficiaires</b>	<b>Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)</b>	<b>Prestations en nature</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>80 526,79</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>52 205,10</b>	
<b>Associations</b>	<b>46 925,10</b>	
AMICALE DE LUCHET AMICALE DES DONNEURS DE SANG AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CLION ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD DE CLION ASSOCIATION CLUB PHOTOS DE CLION ASSOCIATION FIESTA DEUCHE ASSOCIATION LE PANIER FERMER ASSOCIATION LES ECUREUILS ASSOCIATION PECHEURS A LA LIGNE ASSOCIATION SOUFFLES DE SOIE (Qi Gong) ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE CURIE Association Adoption Chiens âgés JENAYA Association Billard Club de Clion CANTINE SCOLAIRE DE CLION CLUB DU BON TEMPS CLION CLUB SPORT SECTION PETANQUE COMITE DES FETES DE CLION SUR INDRE COOPERATIVE SCOLAIRE DE CLION COOPERATIVE SCOLAIRE DE CLION INDRE NATURE LE MOULIN A PAROLES LES ECURIES DU DERNIER RECOURS LYRE CLIONNAISE Les P'tits Sakados et Cie MFR DE SORIGNY MOTO CLUB LES MAUDITS CUISTS SECOURS CATHOLIQUE CHATILLON TENNIS ATHLETIC CLUB	100,00 80,00 500,00 200,00 700,00 250,00 200,00 300,00 1 000,00 250,00 160,00 500,00 1 000,00 16 940,00 100,00 500,00 1 500,00 5 605,10 2 200,00 80,00 3 900,00 500,00 8 000,00 1 000,00 80,00 180,00 100,00 1 000,00	
<b>Entreprises</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>5 280,00</b>	
ASSOC ENTENTE ARPHEUILLES CLION SAULNAY Association "Le Mandala" CLUB NAUTIQUE DE CHATILLON SUR INDRE HISTOIRES A ECRIRE LES RESTAURANTS DU COEUR	3 000,00 1 000,00 100,00 1 000,00 180,00	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>28 321,69</b>	

	<b>Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)</b>	<b>Prestations en nature</b>
<b>Etat</b>		
CAMPUS DES METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE ET LOIRE	20 080,00	
SGC DE LE BLANC	80,00	
<b>Régions</b>	20 000,00	
	0,00	
<b>Départements</b>	0,00	
	0,00	
<b>Communes</b>	7 841,69	
Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry	7 841,69	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	400,00	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'INDRE	400,00	
<b>Autres</b>	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES</b>	<b>B8.1.2</b>

**SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES**

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

Nom de la commune (1) : Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry

Numéro de SIREN (2) : 200035848

Population de la commune : 0

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	
		Montant en €	Montant en € / hab
fonds de concours vaïefie 2023		657351	7 841,69
<b>Total</b>		<b>7 841,69</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailier le numéro d'article.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

		<b>IV</b>
	<b>B9</b>	

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		5,00	1,68	6,68	5,68	0,32	6,00
adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32	0,32
adjoint technique	C	3,00	0,73	3,73	3,73	0,00	3,73
adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,95	2,95	2,95	0,00	1,95
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,95	0,95	0,95	0,00	0,95
agent spécialisé principal de 2 ème cl des écoles maternelles	C	0,00	0,95	0,95	0,95	0,00	0,95
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,66	0,66	0,66	0,00	0,66
assistant de conservation principal de 1ère classe	B	0,00	0,66	0,66	0,66	0,00	0,66
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		7,00	3,29	10,29	9,29	0,32	<b>9,61</b>
	<b>+ g + h + i + j + k + l)</b>						

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent toute l'année correspond à 0,6 ETPT ; un agent à temps partiel, à 40 % (quotité de travail = 40 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT.

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
adjoint technique		C	TECH		1 269,36 A art L332-8.5°	CDD adjoint technique cont.a/c du 1/09
adjoint technique		C	TECH		1 006,52 A art L332-8.5°	CDD adjoint technique cont.a/c du 1/09
adjoint technique		C	TECH		0,00 A art L332-23 1°	CDD pas de recrutement
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>					<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>2 275,88</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Spécialisé.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-33-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale fixe par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve au aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (&lt; 2 000 hab.), et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent qui peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel concerne remplit ayant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

345-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction),

335-1-335-10 : Collaborateurs de caisse.

335-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326-352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 337-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
	<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

### **LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détenzione d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES**

		<b>IV</b>	
		<b>B12.1</b>	

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>245 013,53</b>	<b>938,00</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>245 013,53</b>	<b>938,00</b>	
20/01/2023	fabrication et pose d'une croix avec poteaux suite destruction par agent achat poteaux incendie	2023-02	1 384,52	0,00	0
21/01/2023	achat ordinateur portable pour Maire	2023-01	1 690,16	0,00	0
25/01/2023	Solde mission maîtrise d'œuvre France diagnostic	2023-03	890,98	0,00	0
21/03/2023	City stade : plateforme et structure	2022-14	2 700,00	0,00	0
29/03/2023	Stade : changement de deux chauffe-eau	2023-04	20 631,60	0,00	0
03/04/2023	BAR : honoraires maîtrise d'œuvre n°1 et 2	2023-07	4 035,54	0,00	0
04/04/2023	droits d'utilisation du logiciel , maintenance et formation 3è et dernière échéance	2023-051	2 496,00	0,00	0
11/04/2023	BAR : acquisition immeuble SCI Pisani	2023-06	3 445,20	0,00	0
14/04/2023	terrain de pétanque : fabrication de pieux	2023-05	30 000,00	0,00	0
10/05/2023	achat barum acier	2023-08	683,76	0,00	0
17/05/2023	achat sièges pour personnel école	2023-09	725,00	0,00	0
17/05/2023	City stade : plateforme et structure	2023-10	829,20	0,00	0
22/05/2023	City stade : plateforme et structure	2023-04	50 440,56	0,00	0
24/05/2023	BAR : honoraires maîtrise d'œuvre n°1 et 2	2023-04	8 666,40	0,00	0
24/05/2023	BAR : acquisition immeuble SCI Pisani	2023-051	8 136,00	0,00	0
30/05/2023	étude paysagère phase 2 et 3	2023-05	1 520,53	0,00	0
20/06/2023	étude paysagère : phase 3 déclinaison opérationnelle	2020-20	3 875,00	0,00	2
13/07/2023	paramétrage logiciel BL enfance	2022-20	4 020,00	938,00	2
13/07/2023	terrain de pétanque : achat ronds fraisés	2023-11	868,56	0,00	0
26/07/2023	terrain de pétanque : fourniture de gravier	2023-08	1 683,00	0,00	0
31/07/2023	achat tablette suite installation logiciel BL enfance (devis DV0633165-2	2023-08	3 614,40	0,00	0
06/08/2023	terrain de pétanque : fourniture de gravier	2023-11	282,48	0,00	0
08/08/2023	terrain de pétanque : fourniture de gravier	2035-08	2 035,73	0,00	0
08/08/2023	terrain de pétanque : fourniture de gravier	2023-08	680,04	0,00	0
08/08/2023	tablette cantine et garderie pour gestion logiciel BL enfance (suite vol)	2023-08	1 355,99	0,00	0
23/08/2023	four pour cantine scolaire	2023-11	269,00	0,00	2
30/08/2023	Aire de jeux : achat pieux	2023-13	3 000,00	0,00	0
01/09/2023	tables cantine scolaire	2023-12	1 092,25	0,00	0
01/09/2023	Aire de jeux : achat géotextile	2023-15	348,84	0,00	0
06/09/2023	travaux Presbytère : fin de phase conception coordination Sécurité Protection	2022-14	475,25	0,00	0
07/09/2023	S		532,80	0,00	0
11/09/2023	Clôtures stade d'entraînement et aire de repos	2023-14	9 952,06	0,00	0
11/09/2023	Aire de jeux : ronds fraisés	2023-15	1 075,50	0,00	0
20/09/2023	Terrain de pétanque terrassement évacuation fourniture et pose géotextile	2023-08	13 674,00	0,00	0
13/10/2023	échange standard balancier épaulement tracteur CASE	2023-16	1 978,80	0,00	0
13/10/2023	Aire de jeux : achat caches écrus	2023-15	162,00	0,00	0
13/10/2023	remplacement d'un poteau bois rue de la gare	2023-19	2 108,40	0,00	0
13/10/2023	remplacement lanterne, torsade et mât rue de la gare	2023-20	2 130,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
19/10/2023					
24/10/2023	installation interface BI enfance pour pointage travaux de restauration de registres d'état civil de 1656 à 1701	2023-11	522,00	0,00	0
24/10/2023	Aire de jeux : achat grave	2023-17	2 268,00	0,00	0
24/10/2023	Desharpeur mono brosse	2023-15	4 122,05	0,00	0
15/11/2023	Aire de jeux : achat et pose d'une structure de jeux BAR : repérage amiante, diagnostic plomb, analyses prélevements selon devis n°2	2023-18	8 580,00	0,00	0
20/11/2023	BAR : mission de coordination SPS 1	2023-05	28 839,48	0,00	0
29/11/2023			6 252,00	0,00	0
				940,75	0,00
	<b>Acquisitions à titre gratuit</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
	<b>Mise à disposition</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
	<b>Affectation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
	<b>Mises en concession ou affermation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>
	<b>Divers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

**IV – ANNEXES****C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

		<b>IV</b>
		<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations</b>
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
1631	Emprunts obligataires	31 500,00	1
1641	Emprunts en euros	31 000,00	
1641	Emprunts en devises	0,00	
1641	Opérations afférentes à l'emprunt	31 000,00	
1671		0,00	
1672		0,00	
1678		0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	
1682		0,00	
1687	Autres dettes	0,00	
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	500,00	<b>0,00</b>
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	500,00	0,00
139	Subv. invest. transférées opte résultat	0,00	0,00

<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>Op. de l'exercice</b>	<b>Restes à réaliser en dépenses au</b>	<b>Solde d'exécution</b>	<b>TOTAL</b>
	1	31/12	D001 de l'exercice précédent (N-1) 0,00	II 453 563,05

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

### C – ANNEXES BUDGETAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

		<b>IV</b>	
		C1.2	
		RESSOURCES PROPRES	
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>264 121,49</b>	<b>43 186,28</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>19 900,00</b>	<b>28 112,97</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	10 000,00	16 228,69
10226	Taxe d'aménagement (2)	9 900,00	11 884,28
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>244 221,49</b>	<b>15 073,31</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	672,91	
2803	Frais d'études, recherche et développement.	7 920,40	
280415342	IC : Bâtiments, installations	4 000,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 480,00	
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	10,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	229 138,18	0,00

	<b>Opérations de l'exercice III</b>	<b>Restes à réaliser en recettes au 31/12</b>	<b>Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent</b>	<b>Affectation R1068 de l'exercice précédent</b>	<b>TOTAL IV</b>
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>43 186,28</b>	<b>77 000,00</b>	<b>562 097,51</b>	<b>0,00</b>	<b>682 283,79</b>

	<b>Montant</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (5)</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
 (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.  
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.  
 (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.  
 (5) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

		<b>IV – ANNEXES</b>	
		<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	
		<b>D10</b>	

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 028 364,00	274 488,95	423 000,00	330 875,05
RECETTES	1 028 364,00	621 395,51	77 000,00	329 988,49
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 458 274,00	911 844,14	0,00	546 429,86
RECETTES	1 458 274,00	1 591 485,15	0,00	-133 211,15

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

		<b>BUDGET Assainissement de Clion sur Indre/ N°SIRET : 21360055400041</b>		
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	138 149,60	62 199,86	49 214,00	26 735,74
RECETTES	138 149,60	112 349,60	0,00	25 800,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	131 897,72	84 343,37	0,00	47 554,35
RECETTES	131 897,72	135 975,28	0,00	-4 077,56

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 166 513,60	336 688,81	472 214,00	357 610,79
RECETTES	1 166 513,60	733 745,11	77 000,00	355 768,49
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 590 171,72	996 187,51	0,00	593 984,21
RECETTES	1 590 171,72	1 727 460,43	0,00	-137 288,71

(1) Y compris les rattachements.

<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>		<b>IV</b>
		<b>D10</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES** (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES** (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 166 513,60	336 688,81	472 214,00	357 610,79
RECETTES	1 166 513,60	733 745,11	77 000,00	355 768,49
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 590 171,72	996 187,51	0,00	593 984,21
RECETTES	1 590 171,72	1 727 460,43	0,00	-137 288,71
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>2 756 685,32</b>	<b>1 332 876,32</b>	<b>472 214,00</b>	<b>951 595,00</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>2 756 685,32</b>	<b>2 461 205,54</b>	<b>77 000,00</b>	<b>218 479,78</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

## IV – ANNEXES

### D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

					<b>IV</b>	
					<b>D11</b>	
<b>Libellés</b>	<b>Base notifiée (si connue à la date de vote)</b>	<b>Variation de la base / (N-1) (%)</b>	<b>Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)</b>	<b>Variation du taux / N-1 (%)</b>	<b>Produit voté par l'assemblée délibérante</b>	<b>Variation du produit / N-1 (%)</b>
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	950 073,00	5,82	35,58	0,00	337 619,00	6,05
TFPNB	129 974,00	7,06	46,09	0,00	59 871,00	7,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	194 678,00	100,00	21,66	0,00	42 167,00	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 274 725,00</b>	<b>25,06</b>			<b>439 657,00</b>	<b>17,45</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 12/03/2024



Béatrice Le GLOANNEC  
Maire de CLION SUR INDRE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Béatrice Le GLOANNEC".

Présenté par Le Maire (1),

A Clion, le 19/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Clion, le 19/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

a- Mme Béatrice LE GLOANNEC	
b- M. Pascal BEIGNEUX	
c- Mme Charlyne PACÔME	
d- M. Martial GARÇAUT	
e- Mme Martiale POURNIN	
f- Mme Marie-Christine MARCHAIS	
g- Mme Isabelle FERON	
h- Mme Nathalie BLAIN	
i- M.Philippe SABARD	
j- Mme Marina GAIMON <i>je vous à Mme LE GLOANNEC</i>	
k- M. Sébastien THERET	
l- M. Gérald DIEU	
m- M. Jérémie MEUNIER	
n- M. Bernard HOLLANDE	
o- Mme Muriel TOURNOIS	

22/3/2024

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

22/3/2024

A , le

Clion le 24/3/24

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Béatrice Le GLOANNEC  
Maire de CLION SUR INDRE